

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du Jeudi 28 Mars 2019 -

Présidence de Monsieur Julien RAVIER, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents **24** membres.

19/016/ECSS

**DELEGATION GENERALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS -
DIRECTION DES RESSOURCES PARTAGEES - Sécurisation des entrées des écoles
- 4^{ème} tranche - Approbation de l'opération et de l'affectation d'autorisation de
programme relative aux travaux - Financement.**

19-33610-DGAVE

**MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème}
ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER
EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.**

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur l'approbation de travaux de sécurisation des entrées des écoles.

Par délibération n°16/0178/ECSS du 1^{er} avril 2016, le Conseil Municipal approuvait une première tranche de travaux pour l'équipement en visiophonie des écoles les plus pénalisées en terme de contrôle d'accès.

Par délibérations n°16/0743/ECSS du 3 octobre 2016 et n°17/1435/ECSS du 3 avril 2017, le Conseil Municipal approuvait une deuxième et une troisième tranches de travaux pour poursuivre l'équipement en visiophonie des écoles.

Afin de poursuivre l'amélioration du contrôle d'accès des écoles et plus généralement leur mise en sécurité, il est proposé de réaliser une quatrième tranche de travaux pour l'équipement en visiophonie des établissements scolaires qui n'en sont pas encore pourvus ou pour lesquels il doit être amélioré ou remplacé.

Pour mener à bien cette opération, il y a lieu d'approuver l'affectation de l'autorisation de programme Mission Vie scolaire, Crèche et Jeunesse, année 2019, pour un montant de 1 000 000 d'Euros.

Pour le financement de cette opération, des subventions aux taux les plus élevés possibles seront sollicitées auprès des différents partenaires et notamment auprès de l'Etat au titre du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
VU LE CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE DU 1^{ER} AVRIL 2019
VU LA LOI N°92/125 DU 6 FEVRIER 1992
VU LE DECRET N°97/175 DU 20 FEVRIER 1997
VU L'ARRETE DU 25 AVRIL 1996 RELATIF A LA COMPTABILITE
D'ENGAGEMENT
VU LA DELIBERATION N°16/0178/ECSS DU 1^{ER} AVRIL 2016
VU LA DELIBERATION N°16/0743/ECSS DU 3 OCTOBRE 2016
VU LA DELIBERATION N°17/1435/ECSS DU 3 AVRIL 2017
OUÏ LE RAPPORT CI-DESSUS**

DELIBERE

ARTICLE 1 Est approuvée l'opération concernant les travaux de sécurisation des entrées des écoles – 4^{ème} tranche.

ARTICLE 2 Est approuvée l'affectation de l'autorisation de programme Mission Vie scolaire, Crèche et Jeunesse, année 2019, pour un montant de 1 000 000 d'Euros pour les travaux.

ARTICLE 3 Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est habilité à solliciter des subventions aux taux les plus élevés possibles auprès des différents partenaires, et notamment auprès de l'Etat au titre du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).

ARTICLE 4 La dépense correspondant à cette opération sera financée en partie par les subventions obtenues et le solde sera à la charge de la Ville de Marseille. Elle sera imputée sur les budgets 2019 et suivants.

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté
à l'unanimité.**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11^{ème} et 12^{ème}**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Julien RAVIER**

Enrôlé au CA du 28 mars 2019